

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Fougamou : mort tragique de 3 personnes dans l'accident d'un engin



Photo: Felicien Ndong

L'engin les quatre fers en l'air et sous lequel sont mortes trois personnes.

FN
Fougamou/Gabon

TROIS morts et des dégâts matériels importants. C'est le triste bilan du terrible accident de travail qui s'est produit, le 16 juillet dernier vers 10 heures, dans un chantier d'exploitation forestière, opérant dans la forêt du canton Sindara, dans le département de Tsamba-Magotsi, à une vingtaine de kilomètres de Fougamou. Les victimes sont le conducteur de l'engin, Hervé Youkou Youkou, le mécanicien Guy-Roger Billie, tous deux Gabonais âgés de 56 ans, et un ressortissant chinois, Yijun Ju, 46 ans, directeur des achats présent dans la zone dans le cadre d'une transaction de grumes. À noter que chacune des victimes travaillait dans des sociétés différentes. Selon les premiers éléments de l'enquête préliminaire diligentée par les agents de la brigade de gendarmerie de

Fougamou, il ressort que les trois hommes ont, ce jour-là, pris place à bord de la chargeuse-pelleteuse pour un chargement de grumiers au parc à bois, situé à 8 km de la route principale. À mi-chemin, alors que l'engin était en train de graver une colline, son moteur s'est brusquement arrêté. Ce type de machines fonctionnant avec un système hydraulique, lorsqu'un dysfonctionnement survient, il est difficile de réagir à temps. C'est ainsi que le mastodonte a commencé à reculer en marche arrière, pendant que ses crochets sous forme de pinces à l'avant se sont soulevés obligeant la chargeuse-pelleteuse à se retourner. Les trois occupants qui avaient pris place dans la cabine sont tués sur-le-champ. C'est le chauffeur de la voiture de liaison qui, en voulant repartir au village pour embarquer d'autres ouvriers, aurait entendu un grand fracas causé par l'accident.

C'est ainsi qu'en repartant pour s'enquérir des nouvelles de ses collègues qu'il les a découverts sans vie

sous le mastodonte. Il a aussitôt alerté les éléments de la brigade de gendarmerie de Fougamou qui,

se sont immédiatement rendus sur les lieux de la tragédie dans le cadre du constat d'usage. Les corps

des victimes ont été retirés de l'engin accidenté puis acheminés dans une maison des pompes funèbres.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES
.....
CABINET DU MINISTRE
.....
UNITE DE COORDINATION DE L'ÉTUDE ET DES TRAVAUX
.....
N° 001487 /MTPEI/CAB.M/UCET



COMMUNIQUE DE PRESSE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

.....
CABINET DU MINISTRE

.....
UNITE DE COORDINATION DE L'ÉTUDE ET DES TRAVAUX

.....
COMMISSION PERMANENTE D'INDEMNISATION DES PERSONNES IMPACTÉES PAR LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES COORDONNÉS PAR L'UCET

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE DRAINAGE DU BASSIN VERSANT DE TERRE NOUVELLE

Dans le cadre du Projet d'Aménagement du Bassin Versant de Terre Nouvelle en cours d'exécution, le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures via la Commission Permanente d'Indemnisation des Personnes Affectées par la mise en Œuvre des Programmes Coordonnés par l'UCET, informe les populations impactées se trouvant dans l'emprise des travaux dudit projet qui ont signé les fiches d'enquête individuelle et dont les noms et les numéros des biens figurent sur le tableau ci-après, à se présenter à la base SOGEA-SATOM du PK7, le Samedi 24 Juillet 2021 à 10 heures pour affaire les concernant. Ces dernières devront se munir impérativement d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport ou Carte de Séjour).

Il s'agit de :

N° Ordre	Noms et Prénoms	Références du bien
1	LOUNDOU Paul	BVTN 2R / A 002
2	SIMBOU MOUSSADJI	BVTN 2R / A 003
3	MAKANGA MATSATSA Pauline	BVTN 2R/ B 004
4	WUINANG André Guy Bertin	BVTN 2R / A 005
5	YAMBOU Josiane	BVTN 2R / A 007
6	OVONO ENGONGA L.R	BVTN 2R / A 008
7	ZOGO EYAMAME Jean Parfait	BVTN 2R / A 009
8	NZOGO EKOME	BVTN 2R / A 014
9	ENGOZO'O AVEBE Cyrille ST Etienne	BVTN 2R / A 015
10	NANG EKO Michel	BVTN 2R / A 016
11	NANG EKO Michel	BVTN 2R / A 016 bis 1 BVTN 2R/A 016 bis 2
12	KOUMBA MIBIMOU J F de Paul	BVTN 2R / A 132
13	TCHISSAMBOU TALIANE Suz Marise Desia	BVTN 2R / B005bis 1
14	MBOUMBA Joseph	BVTN 2R / B002 BVTN 2R / B003
15	MOUITHY SIMBOU Lucile Ida	BVTN 2R / B 005 BVTN 2R / B005 bis 2
16	NSOBE NNANG Dominique	BVTN 2R / B 008 bis 1
17	ANDEME OBIANG Epse NDONG Gèneviève	BVTN 2R / B 006
18	ASSOUMBENG MINKO Marie S	BVTN 2R / B 008
19	ANGUE MINKO Tatiana Prudence	BVTN 2R/ B008 bis 2

Toutefois, il est rappelé que seules les personnes dont les noms figurent sur la liste ci-dessus établie auront accès à la base SOGEA sise au PK7 et ce, dans le strict respect des mesures barrières liées à la lutte contre la pandémie de la COVID 19.

Fait à Libreville, le

21 JUIL. 2021

Le Ministre

Léon Arnel BOUNDA BALONZI